



Ville de Lausanne

Principes d'arborisation des rues lausannoises

Outil de mise en oeuvre de la mesure «plantation de nouveaux arbres et pré-verdissement»*
(*Axe 2 de la stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois)

Février 2020



Contexte général

Objectifs, principes généraux et méthodologie

Relevé de l'arborisation existante

Les nervures vertes : travail sur l'ossature de la ville

Le choix et les principes d'arborisation

Les exemples

Les ambiances de quartiers : travail sur le maillage fin

Le choix et les principes d'arborisation

Les avant-jardins

Les fronts construits

Les grands ensembles

Les espaces verts et forêts

Le centre-ville

Annexes

Étude de cas concrets

Contexte général

Programme de législature 2016-2021

La Municipalité annonce sa volonté de mener une politique environnementale exemplaire : encourager un entretien écologique des espaces publics et privés ; conserver les espaces de pleine terre afin de garantir l'infiltration de l'eau, permettre aux arbres de se développer, lutter contre le réchauffement urbain et favoriser la biodiversité.

Mobilisation intense en faveur du vert en ville 2018

Rapport-préavis N° 2019/30 « Stratégie municipale en matière de lutte contre le réchauffement climatique »

Rapport-préavis N° 2018/09 « Politique agricole urbaine : des balcons aux champs »

Rapport-préavis 2018/42 « Concept directeur "Nature en ville" de la Commune de Lausanne »

Le Plan directeur communal (PDCom)

En voie d'adoption, « vise également à renforcer la place de l'arbre en ville pour ses nombreuses fonctions : paysagère, urbanistique, esthétique, sociale, environnementale, écologique ou encore économique »

Une des mesures du PDCom « Promouvoir l'arbre en ville »

Rédition en cours de la brochure « les arbres à Lausanne »

Recommandations et bonnes pratiques vis à vis de l'arbre urbain

Vision stratégique de l'arborisation des rues Lausannoises 2014

Étude du bureau d'architectes paysagistes Hüsler & Associés

Analyse et proposition d'une stratégie d'intervention

Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois 2019

Fixe des objectifs et un cadre pour une meilleure prise en compte des arbres et de la forêt à Lausanne. Quatre axes principaux sont exposés dans cette stratégie dont l'axe deux « renforcer les qualités de l'arbre et de la forêt ». La première mesure énoncée dans cet axe est la « plantation de nouveaux arbres et pré-verdissement ». Cette étude propose un outil de mise en oeuvre de cette mesure

Mesures de la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois

1 Outils administratifs-réglementaires et cadre juridique

Plan de gestion forestier lausannois

Plan général d'affectation (PGA)

Règlement de protection des arbres

Régies de gestion du Fonds des arbres

Inventaire de la pleine terre

Protection des fruitiers

2 Garantir et renforcer les qualités de l'arbre et de la forêt

Plantation de nouveaux arbres

Taille raisonnée

Diagnostic de la croissance

Choix des essences et climat

Pépinières publiques et locales

Fruitiers en expansion

Vieux arbres / réseaux écologique forestier

Parc naturel périurbain du Jorat (PNP)

3 Valoriser les produits issus de la forêt

Bois de construction et directive bois

Bois énergie

4 Accentuer la participation, l'éducation et la communication

Les 100 arbres de demain

Guichet cartographique pour le public

Étiquetage systématique arbres particuliers

Promotion de pratiques exemplaires

Rédition brochure « Les arbres à Lausanne »

Une école de l'arbre et de la forêt

Mise en œuvre de la mesure « plantation de nouveaux arbres »

1. Arbres sur domaine privé communal

Parcs -> plan de gestion par parc / projet de réaménagement

Préaux scolaires -> réflexion générale + actions concrètes de plantation

Abords des immeubles de la Ville et sociétés publiques -> travail interservice

2. Arbres sur domaine privé

convention selon opportunités / protection -> cf. outils administratif-réglementaire

3. Arbres sur domaine public

Stratégie d'arborisation des rues lausannoises

Objectifs, principes et méthodologie

Objectifs généraux

- Augmenter le taux de couverture arborée (surface de la canopée) de la Ville : planter plus, planter mieux, planter aux bons endroits
- Établir une vision prospective de l'arborisation à l'échelle de la ville et donner des outils concrets de mise en oeuvre

Principes

- Changement de paradigme : oublier la notion d'alignement continu et mono-spécifique pour développer de nouvelles formes d'arborisation des rues
- Envisager toutes les formes et states végétales (arbres petit/moyen/grand développement, arbustes, plantes grimpantes, herbacées...)
- Adapter la conduite des arbres (taille)
- Intégrer les nouvelles techniques de plantation (fosses)
- Diversifier le choix des essences (à l'échelle de la ville, des quartiers, de la rue)

Méthodologie

• **Les nervures vertes : travail sur l'ossature de la ville**

Donner une structure végétale à grande échelle, retrouver des continuités vertes périphérie/centre
Affirmer la place de l'arbre sur quinze grandes pénétrantes urbaines

• **Les typologies de quartiers : travail sur le maillage fin**

Compléter l'ossature verte en adaptant l'arborisation selon les ambiances de quartiers



Les nervures vertes : travail sur l'ossature de la ville



Les typologies de quartiers : travail sur le maillage fin

Relevé de l'arborisation existante

- Rues plantées
- Rues non plantées

Constats

- Arborisation éclectique sur l'ensemble de la ville
- Lecture rue par rue mais peu de lecture de continuités urbaines

